



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 114274

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur la nécessité de protéger notre environnement, cette protection devant être effectuée quotidiennement non seulement par les particuliers, mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de favoriser le recyclage des cartouches d'encre des imprimantes au sein des services de son ministère, et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

La politique environnementale du ministre délégué au tourisme s'exprime à travers l'adoption d'un comportement éco-responsable pour le fonctionnement de ses services. Ainsi, l'intégralité des cartouches d'encre usagées provenant des imprimantes de la direction du tourisme est récupérée par l'association Emmaüs afin que ces matériaux fassent l'objet d'un recyclage.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114274

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13537

Réponse publiée le : 13 février 2007, page 1624